



ECOLE DE DANSE
MICHELE LAMBERT

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

ANNEE SCOLAIRE _____

Elève

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

NPA/Ville : _____

Tél portable : _____

Tél. fixe : _____

E-mail : _____

Date de naissance : _____

Représentant légal (si différent)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

NPA/Ville : _____

Tél portable : _____

Tél. fixe : _____

E-mail : _____

Date de naissance : _____

Cours et horaires

Désignation _____ jour/heure _____

Désignation _____ jour/heure _____

Désignation _____ jour/heure _____

Coûts

Tarif mensuel CHF _____

+ frais d'inscription CHF 30.00 _____

Total 1^{er} mois CHF _____

Total mois suivants CHF _____

Par sa signature l'élève (ou son représentant légal) certifie avoir pris connaissance du règlement de l'école de danse Michèle Lambert et accepte les conditions figurant au verso de ce document.

Lieu et date :

Signature de l'élève ou du représentant légal



REGLEMENT

1. L'inscription (frais administratifs CHF 30.00) est valable jusqu'à démission. Ces frais ne sont pas renouvelés chaque année.
2. L'écolage se paie au début du mois pour le mois qui vient, à l'aide de la QR-facture transmise par les enseignants. En cas de retard, les frais de rappel seront facturés. L'école se réserve le droit de refuser l'accès aux cours jusqu'au paiement de l'arriéré.
3. En cas de résiliation, l'annulation devra être formulée par écrit. Le mois en cours est dû jusqu'à son terme.
4. Qu'il y ait 1, 2, 3, 4 ou 5 leçons dans le mois, le mois se règle en entier, sauf juillet et août.
5. Les leçons manquées ne sont pas remboursées mais peuvent être remplacées dans le courant du mois.
6. Le calendrier scolaire fait référence pour les vacances et les jours fériés.
7. Une tenue correcte est exigée. Renseignez-vous auprès des professeurs.
8. La répartition des élèves dans les cours ainsi que l'évaluation des niveaux restent à l'appréciation des professeurs. Ils se réservent le droit de réorganiser les cours, voire de les annuler suivant la situation.
9. L'école se réserve le droit de publier sur ses différents supports numériques et site internet les photos et vidéos des prestations et répétitions diverses. Par votre signature cette clause est considérée comme acceptée. En cas de désaccord, merci de nous le faire savoir par écrit.
10. Le présent contrat entre en vigueur et acquiert force obligatoire dès sa signature. Par sa signature, l'élève ou son représentant légal confirme avoir pris connaissance des conditions d'inscription.

PRIX DES COURS

1 leçon par semaine, Eveil & Initiation (45 min.)	CHF	70.00	par mois
1 leçon par semaine	CHF	85.00	par mois
2 leçons par semaine	CHF	140.00	par mois
3 leçons par semaine	CHF	170.00	par mois
4 leçons et plus (forfait)	CHF	220.00	par mois